

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus...

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A TOURCOING, rue d'Havré, 25.

A ROUBAIX, aux bureaux du journal. A LILLE, à la succursale de l'Agence Havas...

A ARMENTIERES, rue de Lille. A PARIS, aux bureaux de l'Agence Havas, Place de la Bourse, 8...

ROUBAIX, LE 9 NOVEMBRE

BOURSE DE PARIS (Services gouvernementaux) 8 NOV. 9 NOV.

Table with 2 columns: 8 NOV. and 9 NOV. Rows include 3/0/0 amortissable, 3/0/0 amortissable nouveau, 4 1/2 0/0, Emprunts 3 0/0.

Dépêche communiquée par MM. NOULEZ, GANNISSIÉ et C^e

Cours de clôture. A terme 8 NOV. 9 NOV.

Table with 2 columns: 8 NOV. and 9 NOV. Rows include 3/0/0, Banque de France, Banque d'Espagne, etc.

Dépêche communiquée par la Succursale du CREDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS, 4, rue Nain.

Cours de clôture Comptant 8 NOV. 9 NOV.

Table with 2 columns: 8 NOV. and 9 NOV. Rows include Florin or 4 0/0, Italien 5 0/0, etc.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bouteau-Grymouzet...

FEUILLETON DU 10 NOVEMBRE

— 45 —

LE PUY DE MONTCHAL

Une vieille dévote, mais respectable dame (SUITE)

— Il faut pourtant que vous le sachiez Denis, car la justice et la pitié des plus saintes niles de Clermont y sont également intéressées...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Annonces: la ligne... Réclames: ... Faits divers: ...

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal à Lille, chez M. QUARÉ, libraire, Grande Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE et C^e, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires...

Bulletin du jour

C'est aujourd'hui seulement que le débat sur les affaires de Tunisie sera clos. Hier le gouvernement a été mis encore sur sellette...

Avec M. Talandier, qui lui a succédé, les ministres ont été remis à la question. M. Talandier leur a énergiquement reproché d'avoir retardé la convocation des Chambres...

Comment nous l'avons dit l'expédition que, de Kairouan, doit évoluer dans l'extrême sud tunisien a déjà fait quelques reconnaissances. Le général Saint-Jean est allé, avec sa colonne, jusqu'au Djebel Ousselet...

Le résultat de cette opération commencera d'ailleurs à s'escompter lui-même, s'il est vrai, comme l'assure l'Agence Havas, que les demandes d'aman arrivent en foule...

L'ATTITUDE DU CENTRE

Il y a déjà un Centre ministériel. Ce sont les rédacteurs du compte rendu autographique, dirigé par un syndicat tout républicain, qui nous l'apprennent...

Nous ne voulons pas toucher ici à la question militaire, dans laquelle M. Langlois a eu la malheureuse idée d'intervenir aujourd'hui, pour ne faire que des phrases creuses...

Comment l'on prouve à ce Centre sans patriotisme que les procédés administratifs du général Farre avaient ou pour résultat navrant de conduire fatalement, presque sans secours, de jeunes soldats à une mort obscure, celle de l'hôpital...

Je sortis précipitamment, suivi de Chrétien, qui ne pouvait s'expliquer que l'homme acquis si vite la confiance de M. le procureur général.

Coup d'audace de Tourtemolle.

Je ne m'étais pas trompé. La marquise de Montchal me reconnut sur-le-champ, et se leva pour venir au devant de moi. Je la reconnus à sa voix si douce, que les tigres d'Hyrcanie, pour parler comme M. l'abbé Fléchier, qui fit des vers en son honneur, en auraient été attendris jusqu'aux larmes...

— Mais je vis qu'elle était résolue à tout plutôt que de renoncer à son projet. Tout à coup, un timbre résonna dans le cabinet de M. Talon. Je me hâtai de rentrer...

M. Gambetta et la question tunisienne

Les amis et les scribes gagés de M. Gambetta se sont évertués à faire croire que leur maître était absolument étranger à l'expédition de Tunisie; pour un peu ils auraient laissé entendre qu'il ne l'avait connue — comme la manifestation navale de Duligno — que par la lecture des journaux...

Vienna, 7 nov., s. On télégraphie de Paris que M. Gambetta dans une entrevue récente avec un grand personnage français auprès de la Porte en remplacement de M. Tissot...

UN RAPPROCHEMENT

M. Henri Maret, dans le Radical, fait un rapprochement auquel tout le monde avait pensé, en entendant M. Amagat: La séance s'est achevée par un discours de M. Amagat qui a voulu écouler M. Amagat est un méridional qui fait de grandes phrases; il ne m'a, pour ma part, pas paru plus ridicule que M. Gambetta, dit il à la geste et l'accent...

LE SECRET DE LA CRISE FINANCIÈRE

La Bourse a subi dans le courant du mois d'octobre, des mouvements qui ont fait craindre une liquidation laborieuse et qui ont paru être le point de départ d'une crise financière. On en a cherché la cause dans les excès de certaines spéculations, ou dans les envois d'or à l'étranger; mais on a omis la principale, qui est le versement au Trésor du quatrième terme de l'emprunt d'un milliard...

DISCOURS DE M. TALLANDIER

M. TALLANDIER proteste contre les paroles de M. Jules Ferry, qui avait accusé de contradiction il affirmait avoir voté contre tous les crédits demandés pour les affaires tunisiennes comme il vote toujours, quand il s'agit de crédits extraordinaires. L'orateur dénonce cette manœuvre du ministre qui a pour but, de lui nuire dans l'esprit de ses électeurs; il a obtenu cependant une majorité considérable. Le gouvernement de la France n'est pas celui de la démocratie, mais bien celui de l'autocratie. L'avenir tunisien est déplorable et ridicule, et, cependant, l'avenir est gros d'orages. Le gouvernement veut réduire la Tunisie à la tâche de difficile; les votes de confiance de l'ancienne Chambre sont fâcheux pour le gouvernement.

DISCOURS DE M. CLÉMENTEAU

M. CLÉMENTEAU rappelle la réserve de ses antécédents, et déclare que dans le public — la France est en mesure de se défendre. M. P. DE CASSAGNAC demande à répondre à l'allégation de M. Langlois, qui, se rapporte à un article paru dans l'Éclair. M. LE PRÉSIDENT dit que M. Paul de Cassagnac aura la parole à la fin du débat.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier) Séance du 8 novembre 1881.

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

L'INTERPELLATION SUR LES AFFAIRES DE TUNISIE

M. LANGLOIS se propose d'étudier l'organisation des services administratifs de la Tunisie et la mobilisation en cas de guerre européenne. Il a demandé des renseignements au ministre de la guerre, qui, depuis deux ans a fait des enquêtes. Le résultat de ces enquêtes lui a été communiqué. Des orateurs ont critiqué l'administration militaire, il est cependant utile de répondre aux critiques des journaux.

La séparation du service médical et de l'intendance a produit de bons résultats, cependant la séparation n'est pas encore assez complète. L'orateur donne lecture des rapports de chefs de corps, déclarant, que l'intendance a été à la hauteur de sa mission en toutes choses. Comme tout, malgré des difficultés de toute sorte, rien n'a été négligé pour assurer le bien-être des troupes. Le général Sausser a déclaré dans ses rapports; tous les marchés ont été faits, régulièrement et d'une façon avantageuse pour le trésor.

DISCOURS DE M. CLÉMENTEAU

M. CLÉMENTEAU rappelle la réserve de ses antécédents, et déclare que dans le public — la France est en mesure de se défendre. M. P. DE CASSAGNAC demande à répondre à l'allégation de M. Langlois, qui, se rapporte à un article paru dans l'Éclair. M. LE PRÉSIDENT dit que M. Paul de Cassagnac aura la parole à la fin du débat.

DISCOURS DE M. TALLANDIER

M. TALLANDIER proteste contre les paroles de M. Jules Ferry, qui avait accusé de contradiction il affirmait avoir voté contre tous les crédits demandés pour les affaires tunisiennes comme il vote toujours, quand il s'agit de crédits extraordinaires. L'orateur dénonce cette manœuvre du ministre qui a pour but, de lui nuire dans l'esprit de ses électeurs; il a obtenu cependant une majorité considérable. Le gouvernement de la France n'est pas celui de la démocratie, mais bien celui de l'autocratie. L'avenir tunisien est déplorable et ridicule, et, cependant, l'avenir est gros d'orages. Le gouvernement veut réduire la Tunisie à la tâche de difficile; les votes de confiance de l'ancienne Chambre sont fâcheux pour le gouvernement.

DISCOURS DE M. CLÉMENTEAU

M. CLÉMENTEAU rappelle la réserve de ses antécédents, et déclare que dans le public — la France est en mesure de se défendre. M. P. DE CASSAGNAC demande à répondre à l'allégation de M. Langlois, qui, se rapporte à un article paru dans l'Éclair. M. LE PRÉSIDENT dit que M. Paul de Cassagnac aura la parole à la fin du débat.

DISCOURS DE M. TALLANDIER

M. TALLANDIER proteste contre les paroles de M. Jules Ferry, qui avait accusé de contradiction il affirmait avoir voté contre tous les crédits demandés pour les affaires tunisiennes comme il vote toujours, quand il s'agit de crédits extraordinaires. L'orateur dénonce cette manœuvre du ministre qui a pour but, de lui nuire dans l'esprit de ses électeurs; il a obtenu cependant une majorité considérable. Le gouvernement de la France n'est pas celui de la démocratie, mais bien celui de l'autocratie. L'avenir tunisien est déplorable et ridicule, et, cependant, l'avenir est gros d'orages. Le gouvernement veut réduire la Tunisie à la tâche de difficile; les votes de confiance de l'ancienne Chambre sont fâcheux pour le gouvernement.

LETRE DE PARIS

Paris, le 8 novembre 1881.

Il paraît difficile que le débat sur les affaires tunisiennes se termine encore aujourd'hui. A 3 heures M. Clémenteau continuait à occuper la tribune, et il avait après lui plusieurs orateurs à entendre. Les comptes rendus vous apprendront en même temps qu'une nouvelle réunion de l'extrême gauche qui n'a pu aboutir à rien, le suprême effort essayé par M. Jules Ferry pour en faisant retomber toutes les responsabilités sur l'administration de la guerre rendre encore possible son maintien aux affaires. L'honorable M. Méline a en effet reçu mission du président du Conseil de se rallier à un ordre du jour rédigé dans ce sens par les membres de la gauche républicaine.

— Ah! madame, s'écria la belle Angélique, peut-on me soupçonner d'une passion coupable? Cet ami, ce frère, qui a bravé pour moi tant de dangers, est-il le seul à qui je ne puisse porter des secours et des consolations? Puis, se tournant vers M. Talon, et s'agenouillant devant lui: — Monsieur le procureur général, s'écria-t-elle, ayez pitié d'un gentilhomme infortuné à qui l'on ne peut reprocher que d'avoir tout sacrifié au devoir, à l'honneur, à l'amitié!...

LETRE DE PARIS

Paris, le 8 novembre 1881. Il paraît difficile que le débat sur les affaires tunisiennes se termine encore aujourd'hui. A 3 heures M. Clémenteau continuait à occuper la tribune, et il avait après lui plusieurs orateurs à entendre. Les comptes rendus vous apprendront en même temps qu'une nouvelle réunion de l'extrême gauche qui n'a pu aboutir à rien, le suprême effort essayé par M. Jules Ferry pour en faisant retomber toutes les responsabilités sur l'administration de la guerre rendre encore possible son maintien aux affaires. L'honorable M. Méline a en effet reçu mission du président du Conseil de se rallier à un ordre du jour rédigé dans ce sens par les membres de la gauche républicaine.

— Ah! madame, s'écria la belle Angélique, peut-on me soupçonner d'une passion coupable? Cet ami, ce frère, qui a bravé pour moi tant de dangers, est-il le seul à qui je ne puisse porter des secours et des consolations? Puis, se tournant vers M. Talon, et s'agenouillant devant lui: — Monsieur le procureur général, s'écria-t-elle, ayez pitié d'un gentilhomme infortuné à qui l'on ne peut reprocher que d'avoir tout sacrifié au devoir, à l'honneur, à l'amitié!...

— Ah! madame, s'écria la belle Angélique, peut-on me soupçonner d'une passion coupable? Cet ami, ce frère, qui a bravé pour moi tant de dangers, est-il le seul à qui je ne puisse porter des secours et des consolations? Puis, se tournant vers M. Talon, et s'agenouillant devant lui: — Monsieur le procureur général, s'écria-t-elle, ayez pitié d'un gentilhomme infortuné à qui l'on ne peut reprocher que d'avoir tout sacrifié au devoir, à l'honneur, à l'amitié!...

— Ah! madame, s'écria la belle Angélique, peut-on me soupçonner d'une passion coupable? Cet ami, ce frère, qui a bravé pour moi tant de dangers, est-il le seul à qui je ne puisse porter des secours et des consolations? Puis, se tournant vers M. Talon, et s'agenouillant devant lui: — Monsieur le procureur général, s'écria-t-elle, ayez pitié d'un gentilhomme infortuné à qui l'on ne peut reprocher que d'avoir tout sacrifié au devoir, à l'honneur, à l'amitié!...